

DEPARTEMENT

YONNE

COMMUNE DE VILLENEUVE SUR YONNE

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 089-268904539-20240411-DELIB20240404-BF



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU C.C.A.S

Nombre de membres		
afférents au Conseil d'administration	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
17	17	12

Séance du 11 Avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à 18 H 00 le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme NAZE Nadège, Présidente du CCAS.

Date de convocation

28/03/2024

Présents : Mme Nadège NAZE, M. LOISEAU Fabrice, Mme DIMANCHE Annick, Mme FERRET Marie-Claire, Mme Joan RICHARDSON, M. Eric PEANNE, M. LUCAS Pierre, Mme PELTIER Françoise, M. BURGUIERE Claude

Absents excusés : Mme BERTRAND Dominique, Mme NOLLET Nelly, Mme DER AGOBIAN Flore, Mme VELFERT Bernadette (pouvoir Mme FERRET), M. GREMILLET Claude (pouvoir Mme DIMANCHE). Mme HOUILLIER Lydia (pouvoir à M. E. PEANNE) Mme LETIN Carole (pouvoir à F. LOISEAU), Mme MOURGUES Josselyne.

**Délibération 2024-04-04 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Villeneuve sur Yonne, réuni sous la présidence de Madame Nadège NAZE, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2023, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Le compte administratif du Budget C.C.A.S., pour l'exercice 2023, se présente de la façon suivante :

Objet de la délibération

N° 2024-04-04

Vote du Compte Administratif  
2023

Délibération rendue exécutoire  
par publication le :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
<b>Recettes</b>			
Prévisions budgétaires totales	17 534,29 €	91 794,00 €	109 328,29
Titres émis	2 672,97 €	86 840,27 €	89 513,24
<b>Dépenses</b>			
Prévisions budgétaires totales	3 200,00 €	91 794,00 €	94 994,00
Mandats émis	2 404,03 €	75 924,47 €	78 328,50
<b>Résultat de l'exercice</b>			
Excédent	268,94 €	10 915,80 €	11 184,74
Déficit			
<b>Résultat à la clôture de l'exercice précédent</b>			
Excédent	14 834,29 €	3 912,67 €	18 746,96
Déficit			
<b>Résultat de clôture d'exercice 2023</b>			
Excédent	15 103,23 €	14 828,47 €	29 931,70
Déficit			
<b>Restes à réaliser 2022</b>			
Recettes	- €		
Dépenses	- €		
Besoin de financement	- €		
Excédent de financement	- €		

Le Conseil d'administration après en avoir délibéré par 11 voix pour et 1 abstention

- Adopte le compte administratif 2023 du budget C.C.A.S.
- Approuve l'ensemble des documents annexés à la présente délibération

Annexe : rapport de présentation du compte administratif 2023

Le Secrétaire  
E. PEANNE

Pour extrait conforme  
La Présidente  
Nadège NAZE

